

Art.4- Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels
Par.25- Contrats de télécommunication mobile
1er juillet au 30 septembre 2022

Nom du fournisseur	Type d'appareils	Nombre de forfaits cellulaires actifs	Nombre de forfaits cellulaires en réserve	Coûts d'acquisition	Coûts de service mensuels
Telus	Téléphone cellulaire	13	4		259,20 \$
Telus	Clé cellulaire	132			2 210,72 \$
Telus	Point d'accès	1983			41 598,80 \$
Telus	Tablette	17	1	455,40 \$	171,22 \$
Telus	Téléphone intelligent	1019	0	4 877,65 \$	43 300,87 \$
Total		3 164	5	5 333,05 \$	87 540,81 \$
Total des coûts				92 873,86 \$	

Informations complémentaires :

Les coûts d'acquisition comprennent, pour chaque type d'appareil, le coût total des équipements, incluant les accessoires et les coûts de services du trimestre pour les nouvelles lignes cellulaires.

Les coûts de services mensuels incluent, pour chaque type d'appareils, le montant total payé pendant le trimestre pour l'ensemble des forfaits cellulaires actifs, qu'ils soient mis en circulation ou en réserve.

Un appareil cellulaire peut posséder soit un forfait pour la voix, un forfait pour les données ou les deux forfaits simultanément.